

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE12<sup>ème</sup> séance de l'année 2016

Mercredi 21 décembre 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.12.12/373

Approbation du processus de création  
des conseils citoyens

L'an deux mille seize, le mercredi 21 décembre, à 10 heures 00 minutes, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 13 décembre 2016.

**Présents : 26****Le Président**

M. Eric JALTON

**Vice-Présidents**

M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente

**Conseillers Communautaires - Membres du Bureau**

Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
M. Max	CELIGNY
Mme Francesca	FAITHFUL

**Autres Conseillers Communautaires**

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
Mme Lise Claude	AZEDE
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
M. José	GUIOLET
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE
M. Maurice	LORQUIN
M. Alix	NABAJOTH
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE
M. Denis	BERNADOTTE

**Excusés représentés : 4****Autres Conseillers Communautaires :**

Mme Solange LEBLANC  
Procuratton à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE  
M. Jocelyn LEREMON  
Procuratton à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS  
M. Jean-Charles SAGET  
Procuratton à M. José GUIOLET  
Mme Juliana FENGAROL  
Procuratton à Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE

**Excusés non représentés : 11****Vice-Présidents :**

M. Jacques BANGOU (1<sup>er</sup> Vice-Président)  
Mme Suzelle SEVILLE (5<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6<sup>ème</sup> Vice-Présidente)  
M. Georges BREDENT (8<sup>ème</sup> Vice-Président)  
M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13<sup>ème</sup> Vice-Présidente)

**Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :**

M. Fabert MICHELY

**Autres Conseillers Communautaires :**

Mme Alberta ALBERI BELAYE-MAURICE  
M. Harry DURIMEL  
Mme Kitty WALPO  
Mme Nadège THÉOPHILE

**Absents : 9****Vice-Président :**M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)**Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :**

Mme Corinne PETRO  
M. Justin DESSOUT  
M. Michel RINÇON

**Autres Conseillers Communautaires :**

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO  
M. Chazy CIRANY - M. Daniel MARSIN  
M. Patrick SELLIN - M. Olivier SERVA

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Murielle JABES*.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (*CGCT*);
- VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite Communauté d'Agglomération;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DICTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil communautaire de CAP Excellence en date du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

**Considérant** le rapport du Président ;

**Considérant** l'opportunité de mettre en valeur et de donner une dimension plus formalisée à l'objectif de participation et d'implication des habitants, déjà éprouvé dans les anciennes générations de contrat de ville et au sein du contrat urbain de cohésion sociale de la période 2007-2014, et formalisé à l'article 07 de la loi n° 2014-173 précitée

**Considérant** le processus de création de ces conseils citoyens défini par la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Après en avoir délibéré ;

## DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

**ARTICLE 1-** D'approuver le processus de définition des conseils citoyens tel qu'il est présenté ci-après :

- Définition de 7 quartiers/secteurs qui feront l'objet d'un conseil citoyen et dont la liste et le descriptif sont joints en annexe ;
- Mise en place d'un groupe de travail et de suivi, piloté par Madame la Présidente de la commission communautaire « *Politique de la ville et Prévention de la délinquance* » et composé : des villes membres concernées, d'un représentant de l'État et d'associations spécialisées partenaires ;
- Définition d'un calendrier de réunions publiques de sensibilisation à partir du lundi 16 janvier 2017 ;
- Mise en place d'un plan de communication/sensibilisation, dès décembre 2016, afin d'informer et mobiliser les habitants des quartiers prioritaires.

**ARTICLE 2-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général et le Comptable public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député- Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Madame la Présidente de la commission communautaire «*Politique de la ville et Prévention de la délinquance*» ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 11 JAN. 2017



Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Madame la Présidente de la commission « *Politique de la ville et Prévention de la délinquance* », le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 12 JAN. 2017

# Conseils citoyens : Calendrier des Réunions publiques de lancement

Les réunions publiques se dérouleront selon le calendrier suivant :

Liste des quartiers de projet doté d'un conseil citoyen	SOUS-SECTEURS	COMMUNES	DATES REUNIONS PUBLIQUES	HORAIRES ET LIEUX
Grand - Camp	Grand - Camp	Les Abymes	<b>Lundi 16 janvier 2017</b>	17h30 Ecole Grand camp- Parc
Assainissement	Assainissement Pointe-à-Pitre et Abymes	Pointe-à-Pitre / Les Abymes	<b>Mardi 17 janvier</b>	17h30 Centre culturel Sonis
Vieux - Bourg	Vieux-Bourg	Les Abymes	<b>Mardi 17 janvier</b>	17h30 Centre culturel Sonis
Sortie Sud-Est	Cour Zamia/ Darboussier/ Carénage	Pointe-à-Pitre / Les Abymes	<b>Mercredi 18 janvier</b>	17h30 Ecole Raphael Cipolin
Lauricisque – Bergevin – Henri 4	Lauricisque/Bergevin /Henri 4/Chanzy	Pointe-à-Pitre	<b>Vendredi 20 janvier</b>	17h30 Salle G. Tarer
Le Grand Raizet	Raizet / Capou-Ferrand	Les Abymes	<b>Lundi 23 janvier</b>	17h30 Ecole Guy Tirolien
Morteno / Les Lauriers / Chemin Neuf	Fond – Logier /Morteno/Goerges Roux/Les Lauriers/Chemin neuf	Pointe-à-Pitre	<b>Mardi 24 janvier</b>	17h30 Ecole Fernande Bonchamps
Lacroix – Boissard - Chauvel	Lacroix/Boissard/Sonis/Chauvel/	Les Abymes	<b>Mercredi 25 janvier</b>	17h30 Centre culturel Sonis